

# Éducation : Les enseignants du supérieur en grève de 48 heures depuis hier

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 6 OCTOBRE 2023

# 1437

www.malikile.com

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Niger

## Départ confirmé de l'armée française



Report des élections :  
Me Cissé donne les détails



Santé  
Le seul cas de Chikungunya est guéri



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

5

Octobre  
2023

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



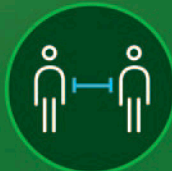
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

14

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

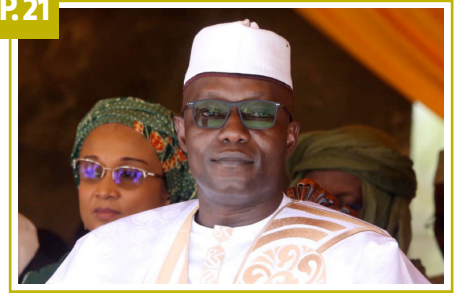
P.14



P.17



P.21



## / Une /



Niger  
Départ confirmé de l'armée française

P.4

## / Breves /



Éducation : Les enseignants du supérieur en grève de 48 heures depuis hier  
Santé : Le seul cas de Chikungunya est guéri  
Communiqué de presse : Colloque international sur la politique agricole de l'UEMOA  
Attaques contre les Famas : La Cndh condamne et recommande  
Front social : La coordination des syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en grève de 48 heures  
Situation au Mali : Alger dénonce un faux communiqué attribué à l'Algérie

P.12  
P.12  
P.13  
P.13  
P.14  
P.15

## / Actualité /



Abdoulaye Diane PCA SOMAGEP-SA et 1er adjoint au Maire de la CV : "Je remercie les plus hautes autorités de la transition, pour leur confiance placée à ma modeste personne"  
Mali : Lancement des activités de la 28eme édition du mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion.

P.17  
P.18

## / Politique /



CNT : Discours du Colonel Malick Diaw sur la situation du Mali et l'Alliance des Etats du Sahel (AES)  
Report de la présidentielle : Une nouvelle fronde en gestation ?  
Report des élections : Me Cissé donne les détails

P.21  
P.26  
P.27

## / Culture & Société /



L'histoire de l'Afrique  
Les artisans de la décolonisation en Afrique

P.30

## / International /



Présidentielle russe de 2024 :  
Vladimir Poutine pourrait rapidement annoncer sa candidature  
Afrique : Comment Macron a perdu le continent

P.32  
P.33

## / Sport /



League des champions africaine :  
Pas de miracle pour l'AS Real de Bamako

P.35

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:** .....
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



## Niger **Départ confirmé** de l'armée française

**L**e régime militaire nigérien a déclaré être «attentif» à ce que le retrait de la France se fasse dans le respect de ses «intérêts» et selon ses «conditions».

Les troupes françaises déployées au Niger vont entamer leur retrait

du pays «cette semaine», a appris l'Agence France-Presse, jeudi 5 octobre, auprès de l'état-major des armées françaises. «Nous allons lancer l'opération de désengagement cette semaine, de manière ordonnée, sécurisée et en coordination avec les Nigériens», a préci-

sé l'état-major, à l'issue d'un bras de fer de plus de deux mois avec le régime militaire issu du coup d'État du 26 juillet contre le président Mohamed Bazoum.

Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, le Conseil



Photo DIRPA

national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP), nom du régime militaire au pouvoir, a assuré de son côté que «le CNSP et le gouvernement nigérien seront attentifs à ce que ce retrait se fasse dans le respect de leurs intérêts et selon leurs conditions». «Le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP) informe les Nigériens que le retrait des troupes militaires françaises de notre pays va commencer cette semaine», a déclaré le pouvoir militaire dans un message posté sur la plateforme X [ex-Twitter].

«Les 400 soldats français basés à Ouallam [Ouest] seront les premiers à partir. La base aérienne de Niamey, où la majorité des militaires français sont stationnés, sera ensuite démantelée d'ici la fin de l'année», a ajouté le CNSP.

«Le peuple nigérien» va «déterminer» les «relations futures avec la France», avait déjà déclaré Abdourahamane Tiani, le chef du régime militaire issu d'un coup d'État au Niger, une semaine après l'annonce par Emmanuel Macron du départ

de l'ambassadeur français et des troupes françaises de ce pays sahélien.

«Nous allons lancer l'opération de désengagement cette semaine, de manière ordonnée, sécurisée et en coordination avec les Nigériens», a déclaré l'état-major aux médias français.

Le 24 septembre, le président français Emmanuel Macron a annoncé le départ de l'ambassadeur et de

plusieurs diplomates de Niamey, ainsi que le refus de toute coopération militaire avec les rebelles. Il a précisé que la France avait l'intention de retirer ses troupes du pays d'ici la fin de l'année. Le 26 septembre, le colonel Amadou Abdramane, porte-parole du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP), créé par les rebelles, a déclaré que les nouvelles autorités n'avaient reçu aucune notification officielle concernant le retrait des militaires français du pays.

Au même moment, on peut dire que dans le nord du Mali, la guerre a repris entre l'armée et les anciens rebelles indépendantistes. Les forces armées maliennes avancent vers le nord du pays, tandis que les combats avec les anciens rebelles se multiplient depuis le mois d'août. La junte au pouvoir à Bamako vise principalement la ville de Kidal, bastion des rébellions touareg.

### Les FAMA à la conquête de Kidal

Tout le Mali a les yeux tournés vers le nord du pays. Bien que la guerre n'ait pas été officiellement décl-

rée entre Bamako et les anciens mouvements rebelles du Nord - les deux parties signataires de l'accord de paix à Alger en 2015 - les armes parlent sur le terrain depuis août, et l'inquiétude grandit : l'armée malienne se prépare-t-elle à attaquer Kidal ? Cette ville, proche de la frontière algérienne, est un symbole et un enjeu majeur de souveraineté pour Bamako. Elle a été le bastion des quatre rébellions touareg lancées contre l'État depuis la fin de la colonisation française en 1960, dans le but de proclamer l'indépendance de l'Azawad, le territoire qu'elles revendiquent dans la partie septentrionale du Mali.

Depuis le lundi 2 octobre, cette volonté de reconquête se manifeste sous la forme d'une colonne de plus d'une centaine de véhicules de l'armée. Après avoir quitté Gao, dans le nord-est, elle a progressé vers le nord le mercredi 4 octobre. Pour empêcher l'avancée des soldats dans cette zone qu'ils considèrent comme relevant de leur gestion, les groupes d'anciens rebelles touareg et arabes, réunis au sein du Cadre stratégique permanent pour la paix, la sécurité et le développe-

ment (CSP-PSD), ripostent. Selon plusieurs sources sécuritaires et diplomatiques, des combats ont éclaté mercredi entre ces groupes et les forces armées maliennes (FAMA), entre Tarkint et Tabankort, localités situées à environ 160 kilomètres au sud de Kidal. Le même jour, les anciens rebelles ont revendiqué la prise d'un nouveau camp de l'armée, qualifiant cette dernière de «terroriste», à Taoussa, à 100 kilomètres de là.

Selon plusieurs spécialistes des conflits au Sahel, avant de tenter de reprendre Kidal, les FAMA pourraient chercher à reprendre les bases d'Aguelhok et de Tessalit, situées au nord du fief des anciens rebelles, et que la Minusma, la mission des Nations unies au Mali, s'apprête à quitter. Les forces onusiennes ayant été poussées vers la sortie par la junte en juin.

■ Binadjan Doumbia



## Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int



Dans le cadre de la procédure de ratification de la Charte du Liptako-Gourma instituant l'Alliance des États du Sahel, signée le 16 septembre 2023, entre le Burkina Faso, la République du Mali et la République du Niger, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, était en séance d'écoute, ce jeudi 05 octobre 2023 devant la Commission des Affaires étrangères, des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine du Conseil National de la Transition.

Répondant aux questions de compréhension des membres de cette Commission, le Ministre DIOP a salué le leadership visionnaire des trois Chefs d'État, au regard des enjeux complexes de l'heure aggravés par des soubresauts géopolitiques à dessein malveillant de déstabilisation de nos États, de bâtir une architecture de défense collective et d'assistance mutuelle, dans un es-

prit de solidarité et de mutualisation des efforts, en vue d'apporter des réponses efficaces aux défis communs tant sur le plan sécuritaire qu'en matière de promotion d'une intégration économique plus poussée dans la région.

Pour le Ministre, cette initiative tripartite en construction se veut une structure souple, très pragmatique, à la hauteur des moyens financiers et des potentialités économiques des membres qui la composent et répondant efficacement aux besoins prioritaires de sécurité et du développement harmonieux et durable des pays membres.

Après l'adoption des projets de textes relatifs à la ratification de la Charte par le Conseil des Ministres du 21 septembre 2023, les yeux sont désormais tournés vers le CNT pour la finalisation du processus de ratification, conformément aux dispositions prévues en la matière par notre Constitution.

**Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI**



### Famaden Papu



Mali selon Ousmane madane haidara il y a pas d'autorités au Mali

### Formidable Sekou Coulibaly MALI TV



Les nouvelles de Anefis sont très très trop bonnes. Bravos les Fama

### Issiaka Tamboura



Côté FAMA, la situation est quasiment sous contrôle sur la nouvelle donne. Ça avance, m'est-il revenu.

### Dr Amadou Albert MAÏGA



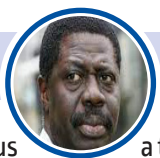
Identification des cadavres et exploitation des matériels et équipements récupérés et abandonnés par les GAT. ANEFIS.

■ **Casimir Sangala**



**Sciences : l'homo sapiens sapiens a 8 000 km d'artères dans le rein et 100 000 km de capillaires et vaisseaux. Bon dimanche !**

■ **Pape Diouf**



Je présente mes Condoléances les plus tristées à mon frère Bougane gueye et à la famille Seck.

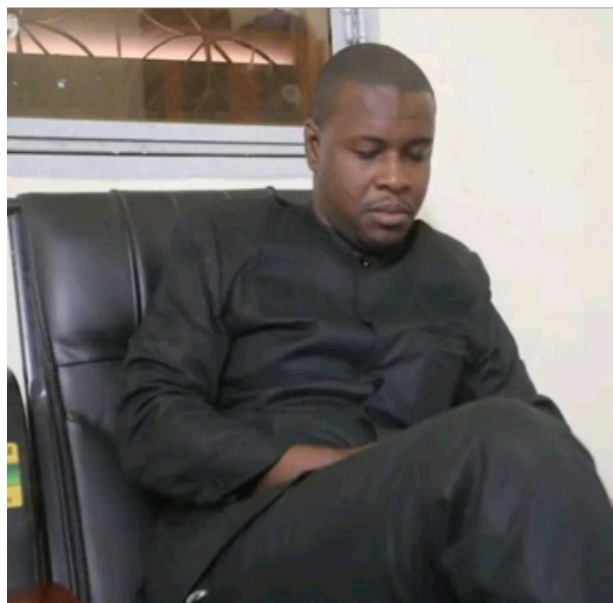
Repose en paix Moumy seck



■ **Kaou Abdramane DIALLO**



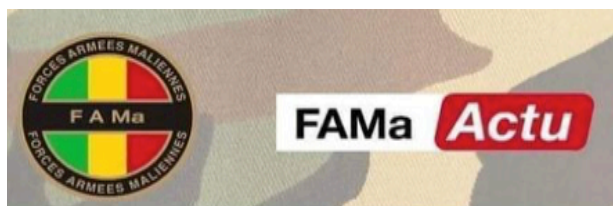
#Quelques Citations à partager  
 «Tout l'art de la guerre est basée sur la duperie...»  
 «Arrivez comme le vent et partez comme l'éclair»  
 « Sois subtil jusqu'à l'invisible, sois mystérieux jusqu'à l'in audible; alors tu pourras maîtriser le destin de tes adversaires.»  
 #Tsun Tzu , L'art de la guerre



■ **Sekou Cherif Traore**



FAMA à vie



Ce jeudi 05 octobre, les FAMA, dans leur progression, ont fait face à un rideau défensif des terroristes avec des tranchées à 10 km environs au Sud de Anéfis, localité située à 60 km de Kidal.

Ce rideau défensif a été brisé au cours des opérations aéroterrestres avec la destruction de plusieurs pick-ups et un bilan humain très important côté terroriste.

Le Chef d'Etat-major des Armées rassure les populations que les Forces Armées Maliennes, fidèles à leur mission régaliennne, mèneront à bien ce noble devoir de reprise de toutes les emprises initialement aux mains des Forces onusiennes.

Conscientes de cette lourde et exaltante tâche, les FAMA ne ménageront aucun effort pour le rétablissement de la sécurité et de la paix tant recherchées par le peuple malien.

Unis, nous vaincrons.

#FAMA

05 Octobre 2023



## ■ Fatima Walet Diallo



Les images sont atroces

## ■ Boubacar Sissoko Le Stratège



création d'emploi locale  
Moussa Mara met chaque mois 1.500.000f  
de sa poche pour le financement des projets  
des jeunes...

## ■ Anicet Mbappé Le Footballogue



La liste des meilleurs joueurs africains  
depuis 1988

- 1988 - Kalusha Bwalya
- 1989 - George Weah
- 1990 - Roger Milla
- 1991 - Abedi Pele
- 1992 - Abedi Pele
- 1993 - Rashidi Yekini
- 1994 - Emmanuel Amunike
- 1995 - George Weah
- 1996 - Nwankwo Kanu

- 1997 - Victor Ikpeba
- 1998 - Mustapha Hadji
- 1999 - Nwankwo Kanu
- 2000 - Patrick Mboma
- 2001 - El Hadji Diouf
- 2002 - El Hadji Diouf
- 2003 - Samuel Eto'o
- 2004 - Samuel Eto'o
- 2005 - Samuel Eto'o
- 2006 - Didier Drogba
- 2007 - Fredrick Kanoute
- 2008 - Emmanuel Adebayour
- 2009 - Didier Drogba
- 2010 - Samuel Eto'o
- 2011 - Yaya Toure
- 2012 - Yaya Toure
- 2013 - Yaya Toure
- 2014 - Yaya Toure
- 2015 - Pierre-Emerik Aubemayang
- 2016 - Riyad Mahrez
- 2017 - Mohammed Salah
- 2018 - Mohammed Salah
- 2019 - Sadio Mane
- 2022 - Sadio Mane
- 2023 - ?

**Anicet MBAPPÉ Le FOOTBALLOGUE**



## ■ Sekou Konare



**Le jeune suspecté d'être Malika a été libéré il y'a trois jours**

## ■ Mahamadou Diakite



**SVP!!!  
Laissez la DIRPA ,la seule structure autorisée à communiquer sur les FAMA!**

## ■ Afrik Soir



Le mercredi 4 octobre 2023, au Salon international de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA), a été le théâtre de la 5ème édition de «L'AS de la PALME», la journée du planteur organisée par PALMCI, une filiale du groupe ivoirien SIFCA, leader de l'industrie agricole en Afrique de l'Ouest. Cet événement a offert une tribune pour célébrer les producteurs de palmiers à huile en Côte d'Ivoire et mettre en lumière l'importance de cette industrie dans le pays.

## ■ Yacouba Cissé



**Depuis 1991, vous aviez la gestion de ce pays, qu'est ce que vous avez fait pour nous empêcher de cette situation???**

## ■ Issa Kaba



**Alerte: un individu se cache derrière un numéro pour quémander de l'argent mon nom dans les services du Mali.**

Je tiens à informer publiquement que je n'ai jamais demandé de l'argent dans les directions et mairies pour des besoins personnels. Je rappelle que c'était le même numéro en son temps qui demandait l'argent pour la famille du défunt Yas Coul. Selon mes investigations le numéro appartient à une personne qui se fait passer pour un directeur de publication.

J'ai porté plainte et ses numéros sont à la disposition des autorités compétentes.



# COMMUNIQUÉ

## COMMISSION BIOMÉTRIE



La Direction Générale de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les bénéficiaires de pension résidant dans le **district de Bamako**, qu'en marge **de la fourniture des pièces périodiques**, elle procédera à leur **enrôlement biométrique** à partir du **1er octobre 2023**. Cet enrôlement aura pour effet la production de cartes d'assurés biométriques.

Dans un premier temps, l'enrôlement biométrique concernera uniquement les pensionnés de Bamako.

Ils peuvent se présenter dans les Agences Principales de Bamako munis de leur **acte de naissance**.

La Direction Générale sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 25 septembre 2023

La Direction Générale



(+223) 20 22 59 17



[www.inps.ml](http://www.inps.ml)



[infos@inps.ml](mailto:infos@inps.ml)



INPS.Mali



@INPS\_Mali

**Éducation :****Les enseignants du supérieur en grève de 48 heures depuis hier**

Les enseignants du supérieur sont en grève depuis hier, pour une durée de 48 heures. Les responsables et membres de la coordination des syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (SNESUP-SECMA) ont entamé cette grève ce jeudi 5 octobre jusqu'au vendredi 6 octobre 2023 dans les universités du pays.

Cette grève est motivée par le fait que les revendications syndicales, déjà soumises aux autorités compétentes, n'ont pas été satisfaites. Les syndicalistes déplorent le fait que le gouvernement continue d'ignorer les revendications légitimes des travailleurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Ces revendications sont mentionnées dans le préavis de grève daté du 15 septembre 2023. Ainsi, selon l'annonce syndicale publiée le 3 octobre dernier, «la coordination des syndicats a décidé de maintenir son mot d'ordre de grève de 48 heures, du jeudi 5 au vendredi 6 octobre 2023». Par conséquent, la coordination des syndicats demande aux militants d'être vigilants et de suivre sereinement ce mot d'ordre de grève afin de satisfaire pleinement tous les points mentionnés dans le préavis de grève du 15 septembre dernier. Il est à noter que les syndicalistes demandent la satisfaction de 9 points au total. Il s'agit notamment de l'application immédiate de la prime de recherche, de la prise en compte de l'indice 3000 pour l'harmonisation des salaires, de la sécurisation des établissements scolaires et universitaires, de la séparation des deux statuts conformément aux recommandations des Assises nationales de la Refondation. S'ajoutent à

cela l'octroi d'une prime de déplacement pour les travailleurs de Kabala et ceux des IES dans les régions, le paiement immédiat et intégral des heures supplémentaires et des frais liés aux examens, le recrutement massif et immédiat d'enseignants, la revalorisation de la prime de logement, et l'octroi d'un passeport de service aux enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, comme indiqué dans le préavis de grève du 15 septembre dernier. Ce préavis a été déposé auprès du ministère du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social.

**Binadjan Doumbia**

**Santé****Le seul cas de Chikungunya est guéri**

Le seul cas de chikungunya découvert au Mali depuis le 30 septembre à Bamako est guéri. L'information a été donnée par les autorités sanitaires au sujet de la guérison du patient souffrant de chikungunya.

L'information est confirmée par la direction nationale de la santé. Toujours concernant la santé, les autorités sanitaires ont rassuré que la prise en charge des cas de dengue se poursuit dans les districts sanitaires.

La direction nationale de la santé indique que l'information selon laquelle il y aurait deux cas de chikungunya est fautive. Elle regrette que l'information ait été reliée par certains médias. Selon Dr Yacouba Koné, responsable de la surveillance épidémiologique à la direction générale de la santé, le seul cas confirmé à cette date est guéri.

S'agissant de la dengue, 31 cas sont confirmés à la date de ce 5 octobre. Ils sont en grande partie repartis entre les districts sanitaires de Bamako et de Koulikoro. A ceux-ci, s'ajoute un cas confirmé à Mopti et à Segou selon la direction générale de la santé.

Elle a par ailleurs indiqué que le malade confirmé de la dengue à Mopti est venu du Burkina Faso.

**Des gestes simples pour se prémunir de la maladie**

Les responsables sanitaires invitent les populations aux gestes simples d'hygiène pour se protéger de la dengue et du Chikungunya. Parmi ces précautions, les spécialistes de santé appellent à plus de propreté dans les cours et autour des concessions. Pour en apprendre plus sur les mesures préventives, Dr Yacouba Koné, responsable de la surveillance épidémiologique à la direction générale de la santé estime que les mesures de préventions sont les mêmes que les mesures de prévention de la dengue. Il faut se protéger contre les piqûres de moustiques en dor-

mant sous les moustiquaires. Il conseille les populations à détruire tout ce qui peut être les caches de moustiques dans la maison.

**Binadjan Doumbia**



décennie écoulée, il a contribué en moyenne pour 30% au PIB régional et a engendré autour de 20% des échanges commerciaux.

Pour développer et promouvoir ce secteur, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union a adopté par Acte Additionnel N°003/2001/CCEG/UEMOA du 19 décembre 2001, la Politique Agricole de l'Union.

Plus d'informations sur l'UEMOA :  
www.uemoa.int, Contacts presse : DCOMINFOS@uemoa.int

Ouagadougou, le 05 octobre 2023  
La Direction de la Communication  
Source : Malijet



### Communiqué de presse: Colloque international sur la politique agricole de l'UEMOA

La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) organise du 10 au 12 octobre 2023 à Ouagadougou un colloque international sous le thème « 20 ans de Politique Agricole de l'UEMOA : bilan et perspectives ».

Il s'agira au cours de cette rencontre de faire le bilan de deux décennies de mise en oeuvre de la Politique Agricole de l'Union (PAU) et de dresser les perspectives. Les échanges porteront sur les agendas internationaux et sur les enjeux d'autosuffisance alimentaire et de développement des chaînes de valeur agricoles, dans un contexte marqué par des crises économique, sécuritaire, politique et climatique.

La cérémonie d'ouverture du colloque aura lieu le mardi 10 octobre 2023 à 9 heures à l'hôtel Lancaster (ex LAICO) à Ouaga 2000.

Des spécialistes des questions agricoles issus des secteurs public et privé prendront part au colloque.

Pour rappel, le secteur agricole est l'un des moteurs de l'économie des pays de l'Espace UEMOA. Au cours de la

### Attaques contre les Famas : La Cndh condamne et recommande

Par un communiqué rendu public le 2 octobre, le président de la Commission nationale des Droits de l'homme (Cndh) Aguibou Bouaré condamne les attaques contre les populations civiles et les Forces Armées Maliennes (Famas). Le texte intégral.

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) exprime ses vives inquiétudes face aux attaques multiples et récurrentes perpétrées contre les populations civiles et les Forces Armées Maliennes (Famas) dont les plus récentes ont lieu à Dioura et à Bamba. L'Institution nationale des droits de l'Homme s'incline devant la mémoire des disparu(e)s et souhaite prompt rétablissement aux blessé(e)s.

Préoccupée par ces attaques barbares et sur le fondement de la Constitution du 22 juillet 2023, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, du Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, et les quatre Conventions de Genève relatives au droit international humanitaire, la CNDH :

- condamne avec la dernière rigueur ces attaques odieuses et ignobles ;
- recommande au Gouvernement de poursuivre le renforcement des mesures de défense et de sécurité ;
- invite les autorités à rechercher, identifier et traduire en justice les auteurs, commanditaires et complices de ces abus graves aux droits humains et au droit international humanitaire ;
- rappelle aux auteurs, co-auteurs et complices que les attaques massives planifiées contre les objectifs civils constituent des crimes internationaux imprescriptibles ;
- réitère son soutien aux Famas dans leur lutte noble contre le terrorisme, en conformité avec les droits de l'Homme et le droit international humanitaire ;
- exhorte fortement les populations à plus de collaboration avec les Famas.

Pour la Cndh, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée.

Bamako, le 2 octobre 2023

Le Président

Monsieur Aguibou Bouaré  
Chevalier de l'Ordre National

Source: Le Challenger



Aguibou Bouaré, président de la CNDH

### Front social :

## La coordination des syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en grève de 48 heures

**Pr Bouréma Kansaye, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du Mali.**

Les responsables et membres de la coordination des syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (SNESUP-SECMA) entament leur grève de 48h, ce jeudi 5 au vendredi 6 octobre 2023 dans l'espace universitaire du pays.

Les raisons de la présente grève s'expliquent par la non-satisfaction des doléances syndicales déjà sur la table des autorités compétentes.

Sur la base d'un avis de maintien de cette grève, les syndicalistes déplorent la persistance de la partie gouvernementale « de continuer à ignorer les revendications légitimes » des travailleurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Lesquelles sont inscrites dans le préavis de grève en date du 15 septembre 2023. Ainsi, lit-on dans l'annonce syndicale publiée le 3 octobre dernier, « la coordination des syndicats décide de maintenir son mot d'ordre de grève de 48 heures allant de ce jeudi 5 au vendredi 6 octobre 2023 ».

En conséquent, poursuit-on, la coordination des syndicats demande aux militantes et militants d'être vigilants et de suivre sereinement ce mot d'ordre de grève pour, indique-t-on, la satisfaction totale de tous les points inscrits dans le préavis de grève du 15 septembre dernier.

Notons que les syndicalistes requièrent au total la satisfaction de 9 points. Il s'agit de l'application immédiate de la prime de recherche, la prise en compte de l'indice 3000 dans le cadre de l'harmonisation de la grille des salaires, la sécurisation de l'espace scolaire et universitaire, la séparation des deux statuts conformément aux recommandations des Assises nationales de la Refondation. S'y ajoutent l'octroi d'une prime de déplacement pour les travailleurs de Kabala et ceux des IES dans les régions, le paiement immédiat et intégral des heures supplémentaires et des frais des tâches liées aux examens, le recrutement massif et immédiat d'enseignants, la revalorisation de la prime de logement, l'octroi d'un passeport de service aux Enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, lit-on dans le préavis de grève en date du 15 septembre dernier. Lequel a été déposé sur la table du ministère du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social.

**Mamadou Diarra**

Source : Le Pays



### Situation au Mali: Alger dénonce un faux communiqué attribué à l'Algérie

**G**are à la désinformation ! Alors que la situation se complique dans tout le Sahel avec le coup d'État au Niger, la reprise de la guerre au Mali et la recrudescence des attentats terroristes au Burkina Faso, certaines parties cherchent à rajouter à la confusion en orchestrant des opérations de désinformation.

Ce mercredi 4 octobre, le ministère algérien des Affaires étrangères a démenti avoir diffusé un communiqué en lien avec la situation au Mali. La réaction du MAE fait suite à la circulation ces dernières heures d'un communiqué qui lui est faussement attribué.

« Il a été constaté la circulation d'un communiqué au sujet du Mali attribué faussement au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger », écrit le MAE qui dit démentir « formellement toute rela-

tion avec cette pseudo-expression de prise de position ».

Situation au Mali : l'Algérie met en garde contre un faux document

« Le présent communiqué vaut mise en garde aux lecteurs que ce faux document pourrait abuser », conclut le ministère algérien des Affaires étrangères.

Le dernier communiqué en date de l'Algérie concernant la situation au Sahel remonte à lundi 2 octobre, lorsque le MAE a annoncé avoir été informé par le canal du ministère nigérien des Affaires étrangères de l'acceptation de la proposition algérienne pour le règlement pacifique de la crise dans ce pays voisin.

Ce faux communiqué attribuerait à l'Algérie une responsabilité morale dans la protection du peuple malien alors que le Mali est confronté depuis quelques jours à la reprise de la guerre.

**Source : TSA-Algérie**

**FAKE NEWS**



## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

**L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.**

**Article 4 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

**Article 6 :** Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Article 7 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.



## Abdoulaye Diane PCA SOMAGEP-SA et 1er adjoint au Maire de la CV : “Je remercie les plus hautes autorités de la transition, pour leur confiance placée à ma modeste personne”

«Il est depuis les élections communales de Novembre 2016, le 1er adjoint au Maire de la CV qui n'a jamais cessé de clamer tout au long de ce mandat son principal credo: «Servir d'abord les intérêts des populations de la CV et non se servir d'elles ».



**A**ncien Consul Général du Mali en France, Conseiller du Directeur Général de la Société AngloGold Ashanti et Président du Conseil d'Administration (PCA) de trois grandes structures étatiques du pays, Abdoulaye peut vraiment être fier d'avoir réussi un parcours à la fois riche et exceptionnel.

Son passage au Consulat du Mali à Paris restera longtemps gravé dans les mémoires de nombreux rési-

dents maliens en France, à cause des changements importants apportés par ce diplomate notamment dans la réduction du temps de délivrance et la facilité pour l'obtention du passeport, la réduction du temps de délivrance des cartes d'identité consulaire ainsi que le changement dans la facilité d'octroi des visas d'entrée au Mali. Au sein de la Société AngloGold Ashanti, il était le conseiller chargé des relations avec les com-

munautés et le Gouvernement. Cela a donc permis d'amener la paix et la stabilité autour de la mine jusqu'à la fin de son mandat. Sa mission a été couronnée d'une si grande réussite, que les populations continuent toujours de souhaiter son retour parmi eux.

Une grande et riche expérience cumulée à la tête de trois conseils d'Administration.

Président du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de Développement des Biocarburants (ANADEB) de la Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP-SA), de la Société malienne de gestion de l'eau potable (SOMAGEP-SA). Partout où il est passé, il a donné le meilleur de lui-même, comme l'a si bien souligné le Directeur général de l'ANABEB, Abdoulaye Kaya, au cours de sa cérémonie de prise de sa fonction, il a été une « chance et un soutien de taille » pour la Direction générale de l'ANADEB : « Vous avez une très grande expérience professionnelle, vous êtes diplomate, vous avez une parfaite connaissance du milieu des partenaires technique et financiers, nous comptons sur vous pour diminuer la dépendance de notre agence au budget national. En d'autres termes, nous avons surtout besoin de mobiliser des fonds avec l'aide des PTF, pour financer des projets et programmes et aussi créer une ressource propre. », s'est réjoui ce nouveau DG, devant une assistance très joyeuse et satisfaite des résultats satisfaisants engrangés par cette structure, notamment dans

l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. Mais par-delà ses propos élogieux un bâtiment flamboyant neuf construit dans la cour de l'ANADEB a été baptisé du nom d'Abdoulaye Diané. Le même élan de réussite et d'engagement s'est poursuivi à la SOMAPEP-SA ou durant son passage, il est parvenu à augmenter le nombre de matériels dont avait besoin cette société, ainsi qu'une amélioration conséquente des conditions de vie des travailleurs et du climat social. Nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable (SOMAGEP-SA) à la faveur de la 33ème Session de l'organe de direction, l'arrivée d'Abdoulaye DIANE, a été positivement ressentie à travers les performances réussies par cette société qui assure la desserte normale en eau potable de l'ensemble de ses abonnés..

Il faut aussi rappeler qu'il a joué un beau rôle de facilitateur entre les populations de la ville de Mahina et la SOMAGEP et où l'on constate que tout est rentré normalement dans l'ordre. L'eau potable coule de nouveau à Mahina.. Cette forte per-

sonnalité au charisme indéniable, ne manque aucune occasion pour renouveler ses sincères remerciements et son soutien indéfectible aux Directeurs généraux de ses différentes structures et à leurs collaborateurs pour leur accompagnement et l'immense travail qu'ils ne cessent d'accomplir au quotidien. En sa qualité de 1er adjoint au Maire Abdoulaye Diané est chargé des questions d'économie et de finance. Son travail consiste à trouver tous les jours les voies et moyens susceptibles d'améliorer les taux de recette de la mairie. Un défi relevé par lui et la belle équipe qui l'entoure.

Su le plan social, il a contribué à la construction des Mosquées à travers le pays et continue de faire parler son cœur pour les enfants, orphelins, veuves au cours de plusieurs traditions en leur offrant Argent, vivres, vêtements et autres cadeaux en nature.

■ B. CAMARA

Source : Le Challenger

## Mali :

# Lancement des activités de la 28<sup>ème</sup> édition du mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion

**Le président de la transition du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré**

**La maison des Aînés a servi de cadre ce mardi 3 octobre 2023 au lancement des activités de la 28<sup>ème</sup> édition du mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion couplé à la semaine dédiée aux personnes âgées dénommée « la Caravane du 3<sup>ème</sup> âge ».**

Présidée par Madame la Ministre de la Santé et du Développement Social, Colonel Assa Badiallo TOURE, la cérémonie de lancement de cette 28<sup>ème</sup> édition du mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion, a enregistré la présence de plusieurs personnalités, notamment M. Alou Badra Makalou le représentant de la Mairie Nationale de cette année, Mme TOURE Lobbo TRAORE, le Parrain de

la Caravane du 3<sup>ème</sup> âge, l'officier d'Artillerie Toumani SIDIBE, le Président du Conseil National des Personnes Agées du Mali (CNPAM), ainsi que d'autres partenaires.

Sous le thème « La solidarité au service de la paix, de la stabilité et du développement dans le Mali Kura », la commémoration de la 28<sup>ème</sup> édition sera bâtie autour des objectifs suivants : la promotion d'une culture de solidarité au sein des populations

; le renforcement des capacités des groupes vulnérables en vue de lutter contre leur exclusion sociale ; la promotion des mécanismes de protection sociale de la population contre les risques sociaux ; la mobilisation des populations et des partenaires autour de la mise en œuvre d'actions visant au maintien de la paix et de la cohésion sociale.

De ce fait, la première semaine de la 28<sup>ème</sup> édition est dédiée aux



personnes âgées et a pour parrain l'Officier d'Artillerie Monsieur Toumani SIDIBE, vice-président de l'Association des Anciens Combattants et victimes de guerre. Selon la ministre, sa désignation témoigne de « son dévouement au service de la Nation durant toutes ces années où il a servi sous le drapeau ».

Ainsi, après les mots de bienvenue, la ministre de la Santé et du Développement Social a mis un accent sur le lancement de la Caravane du 3ème âge qui constitue la 1ère activité des quatre semaines thématiques du mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion. Elle a également rappelé l'objectif global de ce mois qui est un « instrument de réduction de la pauvreté » afin de soutenir et de renforcer les valeurs de solidarité qu'incarne notre pays, avant d'exhorter tout un chacun de penser et à aider tous ceux qui sont dans le besoin.

Quant au Représentant de la marraine nationale, Mme TOURE Lobbo

TRAORE, qui s'est impliquée vingt (20) ans durant dans les Actions du Mois de la Solidarité à travers la Fondation Pour l'Enfance dont elle préside, il est revenu sur les actions majeures de la fondation ainsi que la personnalité de celle-ci. Selon le message délivré, elle a souhaité à ce qu'on veille à la protection du bien-être de tous, c'est-à-dire « apporter aux couches défavorisées, à l'enfance déshéritée et aux personnes en situation difficile, une aide nécessaire à leur existence ».

Par ailleurs, le Programme National de la Santé Oculaire (PNSO) en partenariat avec la Fondation Orange Mali a initié depuis 2005 cette action pérenne et qui est financée par la fondation Orange.

Pour l'édition 2023, la caravane ophtalmologique sera couplée à une caravane de consultations médicales pour les personnes du 3ème âge en médecine générale, cardiologie, urologie et diabète dans les localités de Gao, Tombouctou, Diéma et Kati

après ce lancement officiel à Bamako. La caravane ophtalmologique devient ainsi « la caravane du 3ème âge ».

Cette caravane se déroulera du mois d'octobre au mois de décembre et prévoit de réaliser plus de 5 000 consultations et 600 chirurgies de la cataracte. Elle sera ouverte à toute la population avec une priorité accordée aux personnes du 3ème âge.

Enfin, d'autres actions d'envergures seront menées durant tout ce mois de solidarité qui est célébré suivant quatre semaines thématiques à savoir la Semaine des Personnes Âgées ; la Semaine de la Femme et de l'Enfant ; la Semaine des Personnes vivant avec un handicap ; et la Semaine de la Jeunesse, de l'Emploi et de l'entrepreneuriat.

■ **AFANOU KADIA DOUMBIA/**  
Malijet.com  
Source : Malijet



**Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**APPEL  
GRATUIT**

**80001120  
80001122**



**+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**

**CNT**

## Discours du Colonel Malick Diaw sur la situation du Mali et l'Alliance des Etats du Sahel (AES)



**Le colonel Malick Diaw, président du conseil national de la transition**

**D**istingués invités, en vos rangs, qualités et grades, tout protocole observé.

**- Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi de rendre grâce à ALLAH, le Tout Puissant, le Très Miséricordieux qui nous a permis de nous retrouver aujourd'hui encore pour l'ouverture de la Session

d'octobre 2023 du Conseil national de Transition.

Je voudrais, au nom de l'ensemble des membres du Conseil national de Transition, du personnel administratif, et en mon nom propre, vous remercier de nous avoir fait l'honneur d'être là avec nous pour ce premier jour de notre session d'octobre.

En cet instant solennel, mes pensées vont d'abord vers les victimes civiles et militaires qui ont donné leur vie afin que vive le Mali éternel.

Je n'oublie pas non plus, loin s'en faut, nos braves populations qui souffrent dans leur chair et leur âme, des drames que nous vivons dans certaines parties du pays.

Certains de nos compatriotes ont été contraints à des déplacements à l'intérieur du pays et parfois à l'exil. C'est le lieu aussi d'exprimer toute ma gratitude à tous ceux qui apportent leur soutien à ces personnes vivant dans la précarité, loin de leur environnement habituel. Je voudrais remercier également tous les pays amis du Mali qui ont accepté de rester avec nous et d'œuvrer à nos côtés en ces moments difficiles de notre histoire.

Je profite de l'opportunité pour adresser mes félicitations aux nouveaux membres du Gouvernement et mes encouragements à vous-même Monsieur le Premier Ministre, ainsi qu'à l'ensemble des membres du Gouvernement pour tout le travail abattu au quotidien au seul bénéfice de nos populations.

Je salue une fois de plus les bonnes relations de collaboration entre le Conseil national de Transition et le gouvernement de transition. Outre l'exigence de grande collaboration et de courtoisie mutuelle, cette entente procède de notre profond attachement à l'atteinte des objectifs de la transition.

## Honorables invités,

Notre Session qui commence ce jour, premier lundi du mois d'octobre de l'An 2023, est de tradition consacrée à l'examen et au vote de la loi de Finances.

En plus du vote de la loi de finances initiale, d'autres textes seront examinés au cours de cette session avec diligence requise chaque fois que le besoin l'exige. Déjà sur le bureau du Conseil national de Transition, nous avons enregistré vingt et trois (23) dépôts.

## Monsieur le Premier Ministre Mesdames et Messieurs,

Il sera fastidieux d'évoquer ici toutes les actions menées par le Conseil national de Transition dans le cadre de la réussite de la transition. Il convient quand même de noter que dans le domaine

législatif et uniquement au cours de la session extraordinaire du mois d'août dernier, le Conseil national de Transition a procédé à l'adoption des lois d'importance capitale, parmi lesquelles nous pouvons citer :

- les lois relatives au Code minier et au Contenu Local,
- la loi n° 06-067 du 29 décembre 2006, modifiée, portant Code général des Impôts,
- la loi n° 06-068 du 29 décembre 2006, portant Livre de Procédures Fiscales,
- la loi modifiant la Loi n°2023-051 du 13 décembre 2022 portant loi de finances pour l'exercice 2023.

L'adoption de ces textes majeurs comme les autres textes participe de notre volonté en ces temps difficiles de soulager nos populations dont la résilience n'est plus à démontrer.

Je veux rappeler que les réformes relatives au Code minier et au Contenu local dans le secteur minier réaffirment la souveraineté du Mali qui tirent son essence d'énormes ressources minérales et minières dont regorgent le sol et le sous-sol de notre pays. Certes, cette situation est une chance pour les Maliens qui bénéficieront des retombées de l'exploitation de ces ressources que leur offre la nature. La promulgation de ces lois par le Président de la transition, le 28 juillet 2023 nous permet d'espérer aujourd'hui que l'Or du Mali brillera enfin et désormais pour les Maliens.

Finies donc les souffrances et les incertitudes. La nation engrangera enfin ses pépites d'or pour ses propres enfants.

Dans le cadre de la diplomatie parlementaire, le Conseil national de Transition a envoyé des missions au niveau de certaines instances sous-régionales, régionales et internationales pour porter la voix du Mali. Face aux manipulations et aux critiques non fondées de certaines officines et succursales suffisamment connues, les

membres du Conseil national de Transition ont su rétablir la réalité des faits en éclairant la lanterne de ses prétendus donneurs de leçon, partisans d'une quelconque pensée unique, atteints de myopie politique. Ils avancent la tête baissée, croyant détenir la vérité ; ignorant qu'il n'y a point de vérité universelle, toute vérité est relative : « de la vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà » dit le proverbe.

Le Conseil national de Transition a aussi accueilli des délégations venues de nombreux pays ainsi que des partenaires et des représentants de corps diplomatiques. A tous ceux qui nous ont fait l'amabilité de venir vers nous, nous tenons le langage qui sied, celui d'établir avec le Malikura, des rapports de confiance fondés sur le respect de nos choix stratégiques.

## Monsieur le Premier Ministre, Honorables invités,

Il est utile de rappeler que les missions fondamentales assignées au Gouvernement de transition, après les Assises Nationales de la Refondation demeurent :

- 1- Assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire national ;
- 2 - Respecter nos choix stratégiques ;
- 3- Organiser des élections libres, crédibles et transparentes, gage de paix ;
- 4- Mener une lutte implacable contre la corruption et l'impunité qui sclérosent notre existence ;
- 5 - Mettre en œuvre de façon intelligente l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, tout en écartant toute possibilité de partition ou d'atteinte à l'intégrité et à la souveraineté du Mali.

## Mesdames et Messieurs,

Ici, au Conseil national de Transition,

nous considérons que la sécurité sur l'ensemble du territoire est la priorité absolue. Nous avons foi en l'avenir. Et, nous sommes avec nos FAMA dans cette reconquête de nos terres longtemps occupées par des hordes de barbares sans foi, ni loi, ni religion dont le seul souci est de faire souffrir, tuer des populations innocentes qui n'aspirent qu'à la paix.

C'est pourquoi, nous n'avons cessé de saluer la montée en puissance des FAMA qui ont obtenu et obtiennent encore de meilleurs résultats. Les équipements de dernière génération acquis, le changement de posture et le réarmement moral de nos forces de défense et de sécurité sont le socle sur lequel est bâtie cette montée en puissance.

La démonstration la plus achevée de la nouvelle posture des FAMA est leur déploiement avec professionnalisme et en respectant le droit international humanitaire, dans les emprises de la MINUSMA, dans le cadre du processus de leur rétrocession qui doit s'achever le 31 décembre 2023. Je profite pour exhorter le gouvernement et la MINUSMA à mettre tout en œuvre pour non seulement le bon déroulement de ce processus, mais aussi au respect strict du Chronogramme établi.

Le Mali demeure un et indivisible. Il est notre bien commun. Il est inadmissible qu'un groupe d'individus, de quelque lieu que ce soit, vienne saper les bases de l'unité nationale. Tout peut être négocié au Mali sauf la partition du pays ; et les maliens sont prêts à se sacrifier pour préserver leur souveraineté.

Le Drapeau du Mali : le vert – l'Or – le Rouge doit flotter haut, très haut, partout sur l'étendue du territoire national.

La maîtrise dont nos forces de défense et de sécurité font preuve, depuis le début de cette transition, prouve que l'armée malienne est devenue une référence aujourd'hui en matière de capacités

opérationnelles et de force de frappe au niveau de notre continent et bien ailleurs.

C'est le lieu de féliciter l'ensemble de nos troupes avec à sa tête, le Chef suprême des armées, le Président de la Transition, Chef de l'Etat, le Colonel Assimi GOITA dont le leadership, l'engagement et la détermination auront permis à nos forces armées de surmonter bien d'écueils et de relever autant de défis. Les attaques ignobles et désespérées de ces derniers jours venant de groupes terroristes terrorisés sont à considérer comme les derniers soubresauts d'un agonisant.

Quel crime abominable que de s'attaquer à un bateau de transport de civils dont la majorité des passagers est constituée de femmes et d'enfants ! Qu'en disent les fameuses organisations internationales de défense des droits de l'Homme ? les organisations sous-régionales, régionales, la Communauté Internationale, si promptes à ruer dans les brancards ?

Silence radio depuis ce 7 septembre 2023 ! Deux poids, deux mesures certainement !

Nous avons compris ! Oui, cela aussi, nous l'avons compris. Et, notre peuple fier et digne saura s'en souvenir.

## **Honorables invités,**

Dans le cadre de l'organisation des élections générales, libres, transparentes et crédibles qui sont prévues, le Conseil national de Transition salue la promulgation de la nouvelle Constitution, le 22 juillet 2023 par le Président de la Transition. Nous sommes totalement en phase avec le Président de la Transition, le Colonel Assimi GOITA.

Cette nouvelle Constitution vise à redonner à l'action politique et parlementaire ses lettres de noblesse et à réhabiliter les partis politiques pour leur permettre de s'acquitter au mieux de la mission dont ils sont désormais

constitutionnellement investis, à savoir contribuer à un encadrement judicieux des citoyens, assurer efficacement leur représentation et à aider à la préparation d'élites aptes à bien gérer les affaires publiques. Et, dire adieu aux combats et aux luttes politiques insensées en se battant pour l'émergence des devoirs et non des droits uniquement.

Ce Mali que nous voulons bâtir, demande juste des décisions fortes et courageuses qu'il nous appartient de prendre, convaincus qu'elles sont au seul bénéfice de notre peuple.

C'est pourquoi je salue l'annonce faite par le Gouvernement la semaine dernière, du léger report de la prochaine élection présidentielle. Ce report vise à lui permettre d'assurer une meilleure organisation de ce scrutin, d'une part et à nos concitoyens une plus grande participation, d'autre part. Nous soutenons donc ce report, car il est gage d'un scrutin apaisé, transparent et crédible.

## **Monsieur le Premier Ministre, Honorables invités,**

L'économie nationale, à l'instar de celle des autres pays du monde a été affectée par une crise sans précédent. En votant en session extraordinaire la loi modificative portant loi de finances pour l'exercice 2023, le Conseil national de Transition a accordé son soutien au Gouvernement pour lui permettre de faire face aux multiples impondérables qui assaillent notre économie.

C'est le lieu de saluer la signature du Pacte social de stabilité et de croissance. La signature de ce Pacte, accompagnée de plan d'actions, le vendredi 25 août 2023 entre le Gouvernement et les partenaires sociaux, va dans le sens de l'apaisement du climat social.

En recevant les signataires du Pacte social de stabilité et de croissance, le Président de la transition, Son Excellence Assimi GOITA, a

réaffirmé son engagement à réussir le développement économique de notre cher pays, dans un climat social apaisé. Nous sommes persuadés au Conseil national de Transition que ce Pacte social de stabilité consolidera l'État de droit et entraînera une amélioration des conditions de vie des travailleurs. C'est pourquoi, nous saluons le gouvernement et les différents partenaires sociaux qui ont concouru à sa signature. Qu'ils en soient tous remerciés.

### Monsieur le Premier Ministre,

Par rapport à l'épineuse question de l'augmentation des prix des denrées de première nécessité, nous demandons au Gouvernement de communiquer plus. Il en est de même du délestage. Que les efforts fournis et les enjeux actuels qui dépassent souvent le contexte national soient expliqués. Nos compatriotes ont une grande capacité de résilience chaque fois qu'ils sont bien informés et qu'ils se sentent concernés en premier chef.

Sur l'observation du deuil national, il faut aussi expliquer pourquoi il est décrété et comment l'observer. Le deuil national, lorsqu'il est décrété, doit être respecté. Rien n'est plus désagréable que des scènes de jouissances alors qu'à côté, des familles pleurent un père, un fils, une mère ou un ami voire un collègue.

### Monsieur le Premier Ministre,

La gestion rigoureuse des affaires publiques est un devoir absolu pour tous. C'est pourquoi au Conseil national de Transition, nous avons accordé une grande diligence à l'examen des textes de loi provenant du ministère de la Justice, Garde des sceaux. Ce que nos concitoyens attendent de la justice, c'est une justice au service du citoyen. La transition est en train de faire émerger cette justice proche des justiciables, marquée par la clarté, la simplicité, la célérité dans ses procédures, la probité dans ses jugements ainsi que la modernité dans ses structures. Une justice rendue par des magistrats

compétents et impartiaux, fermement attachés à la suprématie de la loi, à la protection des droits et au redressement des injustices.

### Monsieur le Premier Ministre, Honorables invités.

La situation actuelle de notre pays exige que tous les acteurs pensent à l'essentiel, à savoir un Mali unifié, pacifié et laïc. Pour atteindre cet objectif, nous devons taire nos querelles partisans, mettre de côté nos intérêts particuliers, faire preuve d'impartialité, de compréhension mutuelle, promouvoir la paix à travers une cohésion forte, éviter d'engager des combats politiques par procuration. C'est dans cette optique que le Conseil national de Transition salue l'organisation réussie de la Biennale artistique et culturelle au mois de juillet dernier à Mopti. Placée sous le thème « Le Mali : une Histoire commune, une seule Nation, un même Destin ». Cette biennale a été une bonne opportunité pour nos jeunes de prêcher l'entente et la cohésion sociale qui sont les gages d'un avenir radieux !

La biennale 2023 à Mopti a eu la particularité de réunir pour la première fois les 19 régions du Mali et le District de Bamako. Elle a surtout été l'occasion de faire davantage de la culture un puissant levier d'interpénétration, de cohésion sociale et de vivre-ensemble, un espace de dialogue des cultures, mais aussi d'éclosion des talents.

Toujours dans le cadre de la culture de la paix à laquelle aspire notre peuple, nous saluons l'organisation, du 16 au 21 septembre 2023 dernier, de la deuxième édition de la Semaine nationale de la réconciliation [SENARE].

Placée sous le thème : « Ensemble, engageons-nous pour relever les défis d'une paix inclusive et durable », l'édition 2023 de la Semaine nationale de la réconciliation a été magnifiée par l'ensemble de nos compatriotes. Les Maliens se sont mobilisés autour des idéaux

de paix, de tolérance, de cohésion, de pardon, de vivre ensemble, de réconciliation pour la stabilité de la Nation.

Martin Luther King avait l'habitude de dire, je cite :

« Nous avons appris à voler dans les airs comme les oiseaux, nous avons appris à nager dans les mers comme les poissons, et pourtant, nous n'avons pas encore appris à marcher sur la terre comme des frères et sœurs. ». Fin de citation.

Soyons donc des frères et sœurs sur cette terre africaine du Mali. Marchons ensemble parce que notre amour pour notre pays est sans égal, et nous avons su toujours privilégier le dialogue comme une arme d'entente nationale. Notre peuple et ses dirigeants servent aujourd'hui d'exemples et de références à travers l'Afrique et le monde. C'est pourquoi, nous n'avons pas le droit d'échouer, et nous n'échouerons pas ! Plaise à Dieu.

### Monsieur le Premier Ministre, Honorables invités,

Le monde traverse un tournant historique. Nous assistons à la fin d'une époque. Comme je le disais à Moscou, à la deuxième Conférence parlementaire internationale Russie-Afrique, sur le thème : « Russie-Afrique dans un monde multipolaire », il est temps, que les anciennes puissances néocolonialistes comprennent que rien ne sera plus comme avant, parce que "dans toute puissance se trouve une impuissance et dans toute impuissance se trouve également une puissance". Comme pour dire qu'en tant que pays africains, nous avons de la matière et du potentiel pour influencer sur le système géopolitique mondial.

L'Afrique, notre continent est affecté par les crises à répétition. Les guerres fratricides au Soudan, la pandémie du Covid 19 qui a entraîné la pire récession économique depuis un demi-siècle ont été entre autres des facteurs qui ont occasionné des morts. Le changement



climatique, continue aussi de menacer l'avenir du continent. Les sécheresses, les inondations dont celles très meurtrières survenues récemment en Lybie, au mois de septembre dernier, sont de plus en plus nombreuses. Le terrible tremblement de terre qui vient de frapper et endeuiller le royaume du Maroc s'ajoute à ces calamités naturelles aux conséquences indescriptibles. Aux plus hautes autorités et aux peuples de ces pays frères, nous présentons nos condoléances, les plus attristées.

Notre sous-région particulièrement traverse certes des périodes difficiles mais pas insurmontables. Le combat contre le terrorisme et les crimes organisés dans la zone des trois frontières est un noble combat que les trois armées du Burkina, du Mali, du Niger avec l'aide et l'accompagnement de pays amis doivent à tout prix gagner. Car, il y a de la survie même de nos Etats.

Nous avons salué en son temps le communiqué commun des gouvernements de Transition du Mali et du Burkina ainsi que celui de la Guinée en soutien aux autorités de transition et au peuple frère du Niger.

Nous nous empressons à présent de féliciter la naissance de l'Alliance des Etats du Sahel (AES). Cette alliance qui regroupe désormais nos trois pays frères, le Burkina Faso, le Mali et le Niger et qui s'élargira nous en sommes certains très bientôt à d'autres pays, est une réponse endogène à la crise sécuritaire qui secoue la zone dite des trois frontières : le Liptako-Gourma.

En scellant le traité dénommé la Charte du Liptako-Gourma instituant l'Alliance des Etats du Sahel (AES), le samedi 16 septembre 2023, nos trois Chefs d'Etats : Son Excellence Capitaine Ibrahim TRAORE, Président de la Transition, Chef de l'Etat du Burkina FASO, Son Excellence Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat du Mali, Son Excellence Général Abdourahmane TIANI,

Président du Conseil National de Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat du Niger ont prouvé qu'ils ont compris la volonté manifeste des peuples de nos trois pays frères. Cette volonté populaire a un nom : L'UNION SACREE.

Cette union sacrée est aujourd'hui une exigence de nos peuples. Et, nos efforts doivent aller dans le sens de la matérialisation de cette union. L'histoire et la géographie nous le recommandent, l'adhésion et le soutien des populations de nos trois pays nous en font une obligation.

### Honorables membres du Conseil national de Transition,

Pour assurer un contrôle démocratique des actions mises en place dans le cadre de l'Alliance des Etats du Sahel, nous nous devons de mettre en place un Comité interparlementaire de l'Alliance des Etats du Sahel. Nous sommes persuadés que ce Comité saura être un cadre de coopération et d'initiatives parlementaires pour l'édification de la paix et du développement durable au Sahel.

### Monsieur le Premier Ministre, Honorables invités,

Honorables membres du Conseil national de Transition.

L'Afrique que nous voulons bâtir, l'Afrique de nos rêves, mieux respectée et totalement engagée sur la voie de l'émergence est possible. Pour y parvenir, nous devons juste changer nos mentalités et transformer les crises qui nous sont imposées en opportunités. Et, nous le pouvons !

Nous pouvons et nous devons léguer aux générations futures, une autre Afrique. C'est le sens de notre combat, qui est avant tout et surtout un combat générationnel.

Nous le pouvons et nous le ferons, parce que simplement nous maliens en avons fait le serment, à travers le Chant national des pionniers, je vous le rappelle :

« . Nous faisons ce serment  
Nous ferons le Mali  
Nous ferons l'Afrique  
Nous ferons l'Afrique  
Même s'il faut notre sang  
Nous irons de l'avant  
Même s'il faut notre sang...  
Nous irons en courant... »

Je ne saurais terminer sans remercier la presse malienne, toute la presse malienne, pour tous les efforts fournis dans la diffusion de la bonne et saine information à l'endroit de l'opinion nationale et internationale. Nous sommes en temps de crise, notre pays revient de loin. Nous avons besoin de paix, d'unité, de réconciliation. Hommes et femmes de media, votre rôle est capital. Merci d'avoir évité de tomber dans le piège des forces du mal. Nous comptons sur vous, le Mali compte sur vous pour jouer pleinement votre rôle dans le traitement de l'information.

Je voudrais aussi faire un clin d'œil à la grande équipe de football du Conseil national de Transition pour sa participation de qualité à la super coupe Assimi GOITA.

Je souhaite enfin une bonne rentrée et une excellente année scolaire 2023-2024, aux Elèves et Etudiants du Mali ainsi qu'à l'ensemble du corps enseignant et aux parents d'élèves.

Allons donc en courant pour une session pleine et une année scolaire que nous souhaitons sereine et studieuse.

Vive le Mali, Un, Indivisible et apaisé !

Vive le Conseil national de Transition du Mali !

Vive l'Alliance des Etats du Sahel !

Vive la République du Mali !

Je vous remercie.

**Source : Malijet**

## Report de la présidentielle : Une nouvelle fronde en gestation ?

# Parti Politique

Initialement prévue pour le mois de février 2024, la date de la présidentielle pour le retour à l'ordre constitutionnel tout comme les élections législatives prévus pour fin 2023, avec seulement «un léger report pour des raisons techniques» de la première consultation. L'annonce a été faite par le ministre d'Etat porte-parole du gouvernement, le Col Abdoulaye Maiga, le 25 septembre dernier, dans un communiqué. Motif : les autorités évoquent des facteurs liés à l'adoption de la nouvelle Constitution et à la révision des listes électorales. Les autorités de transition déplorent par ailleurs une prise en otage d'un code accès de la base de données du RAVEC par la société franco-américaine IDEMIA.

En attendant, les nouvelles dates, qui feront l'objet d'un communiqué ultérieurement selon le même communiqué gouvernemental, de nombreuses organisations politiques, tout en réfutant l'argumentaire des autorités, s'indignent du report de la présidentielle pour la grande majorité d'entre elles.

Parmi les contestations, figurent entre autres, la Ligue Démocratique du Changement du Général démissionnaire Moussa Sinko Coulibaly, le RPM de Bokari Treta, le Parena de Tieblé Dramé, Yelega de Moussa Mara, le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques Malikura, la Coordination des organisations de l'appel du 20 février pour sauver le Mali et la Cmas de l'Imam Dicko. Si la Ligue

démocratique du changement «désapprouve et condamne sans équivoque cette tentative de prise en otage de la démocratie malienne», la branche Rpm acquise à Treta ainsi que le Parena de Tieblé Dramé dénoncent tous une décision unilatérale prise sans consultation de la classe politique et de la société civile. Quant au parti Yelega, il relève «le manque d'anticipation et l'incompétence» des autorités ainsi que leur «refus d'honorer leurs engagements». Des engagements dont le M5-Malikura exige le respect tout en dénonçant une «décision unilatérale» au mépris des promesses faite à la communauté internationale.

La Coordination des organisations de l'appel du 20 février pour sauver

le Mali se dit pour sa part intransigeante sur le respect des dates de la présidentielle et menace de rejeter tout autre calendrier en dehors de ces dates initialement retenues. La CMAS de l'imam Dicko condamné également ce qu'elle dénonce comme une autre prorogation de

fait de la Transition et réitère sa demande de la mise en place d'une transition civile. Et pour cause, justifie-t-elle, l'équipe dirigeante actuelle a montré ses limites face aux défis à relever. La Cmas brandit par ailleurs la menace d'une mobilisation de ses troupes.

Reste à savoir si ses positions pourront se rapprocher au point de former un front unique pour exiger des autorités de la transition la fin de la Transition à date.

**Amidou Keita**  
Source : Le Témoin

## Report des élections : Me Cissé donne les détails



L'AIGE (Autorité indépendante de gestion des élections) a organisé hier jeudi 5 octobre 2023 un point de presse concernant les modifications apportées au calen-

drier électoral par le gouvernement du Mali, tel qu'énoncé dans le Communiqué n°060 du 25 septembre 2023. Le gouvernement a pris plusieurs décisions importantes, dont

l'organisation exclusive de l'élection présidentielle pour sortir de la Transition. Il a également décidé de laisser la fixation du calendrier des autres scrutins (élections légis-

latives, élections communales et régionales) aux nouvelles autorités sous les directives du nouveau Président de la République. De plus, il a été annoncé un léger report des dates de l'élection présidentielle initialement prévues pour le dimanche 04 février 2024 (1er tour) et éventuellement le dimanche 18 février 2024 (2ème tour) pour des raisons techniques.

Le gouvernement a justifié ce report en mentionnant notamment la prise en compte des nouvelles dispositions constitutionnelles dans la loi électorale, ainsi que l'intégration des résultats de la révision des listes électorales réalisée par l'AIGE. De plus, il a été souligné les difficultés de gestion de la Base de données du Recensement Administratif à Vocation d'état civil (RAVEC) dont le prestataire est la société

française IDEMIA.

Dans ce contexte, l'AIGE a tenu un point de presse afin de fournir des clarifications importantes. L'AIGE considère que le réaménagement du calendrier électoral, y compris le léger report de l'élection présidentielle, est conforme aux prérogatives légales des plus hautes autorités du pays qui s'engagent dans un processus de réformes politiques et



institutionnelles visant à rétablir un ordre constitutionnel apaisé et sécurisé. Il est rappelé que le calendrier électoral initial de la Transition a été établi avant la création de l'AIGE.

Il est important de souligner que, conformément à la loi électorale, l'AIGE n'a pas le pouvoir général d'intervenir formellement dans la fixation des dates des élections. Sa seule compétence en la matière concerne l'élection présidentielle, où la convocation du collège électoral est faite sur proposition de son Président, comme le stipule l'article 153 de la loi électorale modifiée. Ainsi, l'article dispose que «la convocation des électeurs est faite par décret pris en Conseil des Ministres quatre-vingt-dix (90) jours avant le jour du scrutin, sur proposition du Président de l'AIGE».

En résumé, les modifications apportées au calendrier électoral par le gouvernement du Mali ont été justifiées par des raisons techniques et s'inscrivent dans un processus de réformes politiques et institutionnelles en vue d'un retour à un ordre constitutionnel stable. L'AIGE rappelle qu'elle n'a pas le pouvoir de fixer les dates des élections, sauf dans le cas de l'élection présidentielle. Le communiqué du gouvernement indique que les nouvelles dates de l'élection présidentielle seront communiquées

ultérieurement, après consultation de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections (AIGE). Le gouvernement a pris en compte plusieurs contraintes techniques, notamment l'intégration des résultats de la révision annuelle des listes électorales dans le fichier électoral à partir de janvier 2024.

L'AIGE est responsable de la mise à jour du fichier électoral, ce qui nécessite des activités opérationnelles minutieuses, telles que la clôture des opérations de révision annuelle des listes électorales, la mise à jour du fichier électoral et la production des documents électoraux. Ces opérations s'étendent généralement au-delà du mois de février, car aucune élection n'est organisée pendant cette période au Mali.

L'AIGE souligne que le léger report de l'élection présidentielle doit être compris comme une démarche commune avec le gouvernement, les partis politiques et la société civile pour garantir des élections transparentes, crédibles, inclusives et apaisées. L'AIGE s'engage à jouer pleinement son rôle de manière indépendante et impartiale afin d'assurer le bon déroulement de toutes les élections à venir, y compris l'élection du président de la République.

Dans cette optique, des cadres d'échange avec l'administration,

les partis politiques et la société civile ont été mis en place pour favoriser la concertation et parvenir à des solutions consensuelles. L'AIGE invite tous les acteurs du processus électoral à exercer pleinement leurs prérogatives légales et à participer activement à toutes les étapes du processus, y compris la révision annuelle des listes électorales qui se déroulera du 1er octobre 2023 au 31 décembre 2023.

Par le biais de cette conférence de presse, l'AIGE assure l'opinion nationale et tous les acteurs du processus électoral de sa détermination à travailler en toute indépendance et impartialité afin de garantir le succès de toutes les élections à venir.

**Moctar Sow**

**Abonnez-vous à votre journal numérique**

**Malikilé**

**pour recevoir les dernières informations**

**Whatsapp: 70 44 22 23 - Mail: @gmail.com**

**Site: www.malikle.com**

# L'histoire de l'Afrique

## Les artisans de la décolonisation en Afrique

Après la Seconde Guerre mondiale, des voix s'élèvent dans tout le continent africain pour remettre en cause la domination dans les colonies françaises.

### Sékou Touré (1922-1984) La résistance en héritage

La lutte contre les Français est une longue tradition dans la famille puisque Sékou Touré est l'arrière petit-fils de Samori Touré, un des grands résistants à la pénétration coloniale. Dès sa jeunesse, au début des années 1940, il s'engage dans le syndicalisme et lutte contre les mesures raciales imposées par le gouvernement français. En 1945, il fonde le Parti démocratique guinéen, opposé à la colonisation, et, dix ans plus tard, il se fait élire maire de Conakry.

Lorsqu'en 1958, De Gaulle envisage l'autonomie des colonies africaines, Sékou Touré mène une campagne d'opposition et rallie derrière lui le peuple guinéen. Ce sera l'indépendance totale ou rien. Le 28 septembre, par référendum, le pays vote «non» à 98 % au partenariat souhaité par la France et, quelques jours plus tard, le 2 octobre, elle proclame son indépendance. Rompant toute relation avec l'ancienne métropole, Sékou Touré accède à la présidence qu'il conservera jusqu'à sa mort.

« Nous préférons la pauvreté dans la liberté à l'opulence dans l'esclavage »

### Modibo Keïta (1915-1977) Un promoteur de l'Afrique unie

Déjà considéré comme anti-Français par ses professeurs de l'école William-Ponty à Dakar, celui que l'on surnommait «le géant du Mali» ne faillira jamais à sa réputation. En 1946, il adhère au Rassemblement démocratique africain fondé par l'Ivoirien Félix

Houphouët-Boigny. Considéré comme un dangereux opposant à la France, il est emprisonné quelques mois à Paris. Néanmoins, en 1956, il se fait élire à l'Assemblée nationale française pour faire entendre la voix des Maliens.

Devenu en septembre 1960 président du Mali, Keïta opère un virage socialiste, signe des accords de coopération avec la Chine et l'URSS, et fait incarcérer ses opposants. Œuvrant pour l'unité africaine, il crée avec le Guinéen Sékou Touré et le Ghanéen Kwame N'Krumah, l'Union des Etats d'Afrique de l'Ouest. Son soutien aux indépendantistes du FLN algérien achève de rompre ses relations avec la France.

« Notre liberté serait un mot vide de sens si nous devons toujours dépendre financièrement de tel ou tel pays »

### Ruben Um Myobe (1913-1958) Un rebelle pourchassé

Dès 1948, Ruben Um Nyobe prend la direction de l'UPC (Union des populations du Cameroun) et milite pour l'unification du Cameroun (séparé alors entre administration britannique et française) et pour son indépendance totale. Mais la métropole n'était pas encore prête pour satisfaire ces revendications. En 1955, Paris déclare l'UPC illégal et contraint ainsi les indépendantistes à la clandestinité.

Traqué par l'armée française pendant trois ans, il est finalement

assassiné, dans le maquis, par une patrouille le 13 septembre 1958. Lui refusant une sépulture décente, les autorités coloniales font couler sa dépouille dans un bloc de béton avant de l'inhumer dans une tombe anonyme. Quelques jours plus tard, la France déclare qu'elle accordera l'indépendance au Cameroun à partir du 1er janvier 1960. Elle placera alors le dictateur Ahmadou Ahidjo à la tête du pays.

« Nous sommes contre les colonialistes et leurs hommes de main, qu'ils soient blancs, noirs ou jaunes »

### Léopold Sédar Senghor (1906-2001) Le président poète

Symbole de la coopération entre la France et l'Afrique post-coloniale, le Sénégalais Sédar Senghor a marqué de son empreinte l'histoire de son pays, mais aussi la poésie. Après des études au lycée Louis-le-Grand à Paris, ce fils de bonne famille décroche l'agrégation de grammaire et part enseigner les lettres classiques à Tours. Après la guerre, il est élu à l'Assemblée nationale puis, en 1955, devient secrétaire d'Etat dans le gouvernement d'Edgard Faure. Grand défenseur de la francophonie, il est le premier Africain à siéger à l'Académie française en 1983.

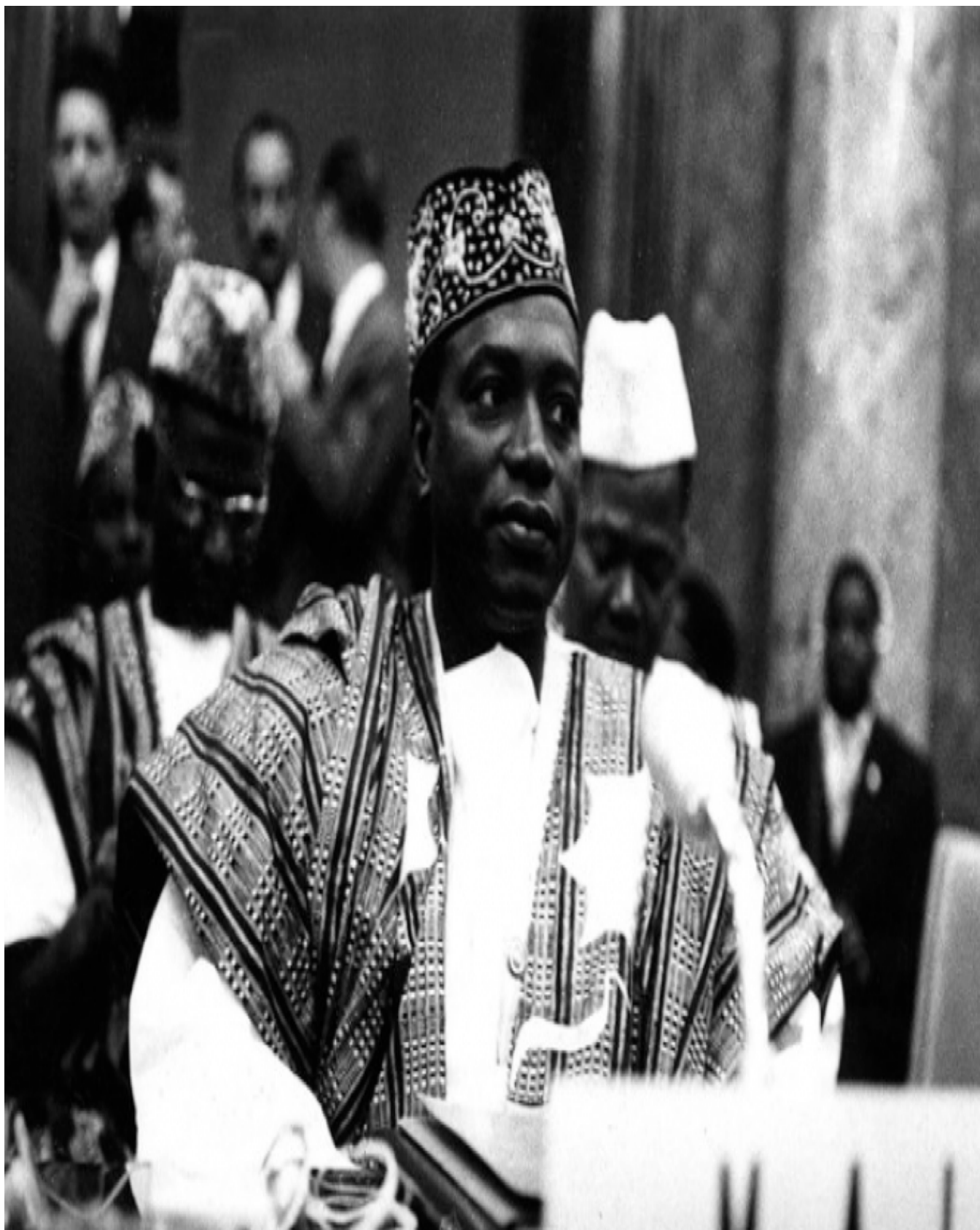
Senghor est l'un des fondateurs en 1958 de la Fédération du Mali qui rassemblait le Sénégal, le Soudan français, la Haute-Volta et le Dahomey. Mais après l'élection d'une Assemblée consti-

tuante dont il prend la présidence, les dissensions internes entre lui et le Malien Modibo Keïta font éclater la fédération. Le 20 août 1960, le Sénégal proclame son in-

dépendance et Léopold Senghor s'y maintiendra à la présidence pendant vingt ans.

**« Les racistes sont des gens qui se trompent de colère. »**

Source : Geo



## Présidentielle russe de 2024

# Vladimir Poutine pourrait rapidement annoncer sa candidature

A portrait of Vladimir Putin, the President of Russia, speaking at a podium. He is wearing a dark suit, a white shirt, and a red tie. The background is a solid blue color.

Vladimir Poutine,  
Président de la fédération  
de Russie

**L**e président russe, Vladimir Poutine, pourrait rapidement laisser entrevoir une candidature à l'élection présidentielle de 2024, rapporte mardi le quotidien Kommersant.

En cas de succès, le chef d'Etat en exercice pourrait espérer se maintenir au pouvoir jusqu'en 2030. Selon Kommersant, qui cite des sources non identifiées, Vladimir Poutine pourrait faire part de sa candidature lors d'une conférence à laquelle il doit participer en novembre.

Le président russe, qui fêtera son 71e anniversaire ce samedi, est au pouvoir depuis qu'il a été nommé Premier ministre en 1999 par Boris Elstine. Il est à ce jour le dirigeant russe à la longévité la plus longue depuis Staline.

Pour rappel, Vladimir Poutine a également fait changer la constitution afin de lui permettre, en théorie de rester au pouvoir jusqu'en 2036. Début septembre, le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov, avait assuré que «l'essentiel pour Vladimir Poutine est de savoir s'il peut faire quelque chose de plus pour améliorer la vie des gens. Il a prouvé que ses idées trouvent un soutien dans la société, parmi les forces politiques, dans les régions.»

**Source : L'Indépendant**



## Afrique

# Comment Macron a perdu le continent



L'information aurait pu passer inaperçue. La semaine dernière, entre une annonce sur le prix du carburant et une autre sur les chaudières à gaz, le président français, Emmanuel Macron, a confirmé que la France retirerait ses troupes du Niger d'ici la fin de l'année. Cette décision met fin à deux mois de bras de fer depuis le coup d'État militaire du 26 juillet, qui a destitué le président Mohamed Bazoum. Paris refusant de reconnaître le nouveau pouvoir, l'ambassadeur français à

Niamey, Sylvain Itté, en était réduit à vivre cloîtré dans l'ambassade et à se nourrir de rations militaires.

Comment en est-on arrivé là ? « Normalement, c'est le genre de décisions qu'on annonce après un Conseil de défense, dit Antoine Glaser. Macron a eu beau tenter de minimiser le retrait du Niger, c'est un pari perdu. »

### Un double échec

Auteur, avec Pascal Airault, du

Piège africain de Macron (éditions Pluriel), Antoine Glaser est convaincu que ce départ en catastrophe représente un double échec. « Le premier, c'est d'avoir soutenu Bazoum jusqu'au bout en croyant que le Nigeria, qui considère le Niger comme son arrière-cour, allait intervenir avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le second, c'est de ne pas avoir compris que ses propres alliés ne le suivaient plus. »

En fait, estime le fondateur de La Lettre du Continent, il y a longtemps que la présence militaire française dans cette région est devenue un anachronisme. « La France se croyait encore à l'époque de la guerre froide, où elle faisait le gendarme en Afrique, dit-il. Elle n'a pas vu la mondialisation de l'Afrique arriver et elle a continué à s'y croire chez elle. »

Ce que Paris n'a pas vu arriver, c'est avant tout l'irruption de la Chine, dit Glaser. Aujourd'hui, les Chinois contrôlent environ 20 % de l'économie de cet ancien pré carré français que représente l'Afrique francophone, alors que la France n'en représente plus que 4,2 %. Chacun a repris ses billes, les Américains investissant 100 millions d'euros dans leur base aérienne d'Agadez pour surveiller les Chinois. « Plus personne n'a besoin de la France. »

### Le boomerang

L'époque est révolue où, à la fin de la guerre froide, la France contrôlait les marchés et le franc CFA, formait les militaires africains et cooptait les dirigeants. En 1980, il y avait encore 50 000 Français à Abidjan, rappelle Antoine Glaser. « Tout cela est disparu. Nous vivons la fin d'une époque. Aujourd'hui, la réalité nous revient au visage comme un boomerang. »

Est-ce à dire qu'une fois les militaires français rentrés chez eux, le Sahel sera abandonné aux djihadistes ? « En réalité, ils ont déjà gagné, dit Glaser. L'islamisation de cette région n'est qu'un retour de l'histoire. Sans compter qu'on n'a jamais vraiment prouvé qu'elle représentait un véritable danger d'attentat islamiste en Europe. »

Depuis quelques années, le Sahel est devenu un enjeu géostratégique pour ses matières premières. Moins pour son pétrole que pour ses terres

rares. La Chine, qui ne veut plus exporter les siennes, va s'approvisionner en République démocratique du Congo (RDC), explique le chercheur. C'est aussi pourquoi les Américains lorgnent la Centrafrique.

Dans cette rivalité, dit Glaser, Russes et Chinois semblent marcher de pair. « Je ne sais pas s'ils se concertent, mais, d'une façon structurelle, on voit que chacun a sa part de marché. Les Russes sont dans l'armement, la sécurité et un certain nombre de matières premières. Les Chinois sont dans les grandes infrastructures. Chacun va faire son marché en Afrique. »

### La fin de la Francophonie ?

Ce rejet de la France dans un grand nombre de pays d'Afrique francophones, et notamment parmi la jeunesse africaine, signe-t-il la fin de la Francophonie ? Pour bien marquer leur distance, l'an dernier, le Gabon et le Togo ont fait leur entrée dans le Commonwealth, où ils ont rejoint le Rwanda, rappelle Glaser. Dans des pays comme le Sénégal, on voit les langues nationales, comme le wolof, progresser. L'Algérie, troisième pays francophone du monde derrière la France et la RDC, ne vient-elle pas d'interdire à 22 écoles privées d'enseigner en français, même dans le cadre d'un programme scolaire arabe français ?

« D'une façon ou d'une autre, la Francophonie va souffrir de ce retour de bâton antifrançais, dit Glaser. On ne peut pas dire que cela n'affectera pas l'Organisation internationale de la Francophonie, où Macron a d'ailleurs fait nommer la Rwandaise Louise Mushikiwabo à la seule fin de se réconcilier avec le Rwanda. »

Il faut dire que, lorsque Emmanuel Macron a accédé à la présidence, il ne connaissait pas grand-chose à l'Afrique francophone. Lui-même

avait plutôt choisi de faire un stage de deux mois au Nigeria, le plus grand pays d'Afrique anglophone. À l'ENA, sa promotion portait pourtant le nom d'un des pères de la francophonie : Léopold Sédar Senghor. L'un de ses camarades de classe, Jules-Armand Aniambosou, est aujourd'hui ambassadeur au Ghana. Un autre, Franck Paris, a été nommé à Taïwan après avoir été son conseiller Afrique. Quant à Aurélien Lechevallier, il est actuellement directeur général de la Mondialisation au Quai d'Orsay.

« Cette équipe de copains qui jouaient au foot ensemble, dit Glaser, voulait absolument sortir du pré carré français. L'idée d'Emmanuel Macron en 2017, c'était de tirer un trait sur toute cette période. Il n'a pas compris que, comme dit l'adage, "tout passe sauf le passé". »

Après avoir boudé l'Afrique francophone durant son premier mandat, le président a été rattrapé par la realpolitik lors du second. Au Tchad, les militaires français le pousseront à soutenir Mahamat Idriss Déby pour qu'il succède à son père. Après l'invasion de l'Ukraine, Macron ira faire la leçon aux chefs d'État du Cameroun, du Congo et du Gabon, qui ne dénoncent pas la Russie. Ce qui n'empêchera pas le Camerounais Paul Biya, du haut de ses 90 ans, d'aller serrer la main à Vladimir Poutine à Saint-Pétersbourg aussitôt Macron parti.

« Et quand Macron fait la leçon aux chefs d'État africains, il la fait à l'ancienne, exactement comme ses prédécesseurs, dit Glaser. Voilà ce qui a fait monter le sentiment antifrançais. Rappelons-nous qu'en 2050, un homme sur quatre sera africain. La France n'aura pas le choix de sortir de cet anachronisme. Elle devra changer de logiciel. »

**Source : Le devoir**

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

## League des champions africaine : Pas de miracle pour l'AS Real de Bamako

Pour le compte de la manche retour du deuxième tour préliminaire de la CAF Champions League, le champion du Mali, l'AS Real, est allé faire un match nul (1 - 1) à Nouakchott face au FC Nouadhibou, qui s'est largement imposé à Bamako, il y a deux semaines. L'aventure africaine de Nouhoum Diané et ses hommes s'arrêtent ainsi à la porte de la phase de poules.

**B**attu sévèrement sur leurs propres installations, il y a 15 jours par le champion de la Mauritanie, le FC Nouadhibou, Nouhoum Diané et ses hommes étaient en mission quasi impossible en terre mauritanienne, le dimanche dernier. En effet, les scorpions avaient pour mission d'aller rattraper un retard de trois (3) buts sur le terrain d'un adversaire, qui leur a infligé à domicile l'une de leur pire défaite en compétition africaine.

Néanmoins, la réalité du terrain n'étant pas toujours celle des pronostics et du papier, les plus optimistes des supporters blanc et noirs espéraient tout de même un miracle à Nouakchott, ce week-end. Mais le miracle espéré n'a pas pu être produit même si l'équipe de coach Diané a su relever son niveau de jeu pour obtenir le nul (1 - 1).

L'aventure africaine pour l'AS Real s'arrête ainsi à la porte de la phase de poules comme ça

été toujours le cas pour les clubs maliens, qui n'arrivent pas à briser ce plafond de verre afin d'intégrer le top 16 des clubs africains de la saison. Il ne reste donc plus que le Stade Malien, qui est qualifié pour la phase de poules de la CAF, comme représentant malien en compétition africaine.

S. Guindo/Malijet.com  
Source : Malijet





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Mais dites donc, n'y aurait-il pas une promotion en vue ? Vous l'attendiez depuis des mois, voire des années, et voici qu'elle pointe enfin le bout de son nez, ce n'est pas trop tôt ! Montrez-vous tout de même discret et évitez d'en faire des tonnes. Vous aurez tout le loisir de vous exprimer chez vous. Et si vous n'êtes toujours pas pleinement satisfait, demandez-vous s'il ne serait pas temps de changer d'entreprise.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Un mot pour cette journée : stabilité. Ce n'est pas le moment de prendre des risques. Vous êtes plutôt joueur d'habitude, mais le ciel vous invite à la prudence aujourd'hui. Contentez-vous de faire ce que l'on attend de vous sans prendre d'initiatives trop farfelues. Votre créativité est un atout, mais vous manquez de rigueur. Mieux vaut en faire peu, mais le faire bien qu'en faire trop. Agissez judicieusement.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Possible choix à faire pour votre avenir professionnel. Si on vous propose une mutation, un nouveau poste ou tout autre changement, le ciel vous recommande de ne pas prendre de décision trop hâtive. Prenez le temps de réfléchir, distinguez le bon du mauvais. Décider trop vite pourrait vous conduire plus tard à avoir des regrets. Prenez en compte tous les éléments et laissez-vous quelques jours de réflexion. Vous devriez alors faire le bon choix.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Depuis votre plus jeune âge, vous avez du mal à vous affirmer et avez sans cesse l'impression d'être « de trop ». L'univers, à travers quelques signes discrets, vous incite aujourd'hui à vous imposer dans votre milieu professionnel, car vos idées méritent d'être entendues. Votre créativité et votre sérieux font de vous une personne précieuse pour toute entreprise, vous n'avez aucune raison de douter de vous.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aimez votre travail. Vous êtes force de propositions. Aucun obstacle ne vous fait peur. Malheureusement, pour l'instant, votre direction ne semble pas le remarquer. Ne le prenez pas personnellement. Vos partenaires se débattent avec leurs propres dossiers. Ils vont finir par remarquer que vous êtes indispensable. Ou alors, songez à le leur dire lors d'un entretien que vous aurez gentiment proposé. On n'est jamais mieux servi que par soi-même.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

C'est une journée faste si vous venez de trouver un nouvel emploi. Vos supérieurs apprécieront vos efforts. Si vous êtes en poste depuis longtemps, là encore, vos capacités seront reconnues, et vous pourriez obtenir un avancement ou une augmentation bienvenue. Pour les personnes qui cherchent un emploi, la journée sera bénéfique. Vous pourrez en effet décrocher le job de vos rêves si vous vous en donnez véritablement la peine.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

L'ambiance n'est pas des plus sereines sur votre lieu de travail et vous subissez la pression de votre direction. Il y a toujours plus de dossiers à faire, de clients à satisfaire, mais le timing reste le même. Apprenez à dire non plus souvent ou à déléguer vos tâches les plus basiques pour ne pas friser le burn-out. Ce serait tout de même dommage d'en arriver là, surtout que vous êtes un bon élément au sein de l'équipe.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous êtes enfin épanoui au travail. Votre génie créatif est en ébullition, vous brillez par votre énergie et par vos idées novatrices. Vos talents en matière de communication vont vous être très utiles prochainement, continuez donc à les cultiver. En revanche, prenez garde à ne pas vous épuiser au travail. Écoutez les signaux que vous envoie votre corps : c'est peut-être le moment de ralentir la cadence et de vous reposer.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

La période est favorable aux nouvelles entreprises. Mais il pourrait être opportun de demander l'opinion de vos partenaires professionnels avant de vous lancer sur un nouveau projet. Votre esprit d'aventure vous pousse parfois à accepter les offres trop vite. Demander un ou deux avis vous permettra de peser le pour et le contre de chacune des propositions et de faire des choix qui vous conviendront sur le long terme.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Depuis quelques jours déjà, vous avez l'impression de vous enliser au travail. Cependant, cela va changer aujourd'hui ! Vous allez reprendre les rênes et développer votre notoriété au mieux. Votre organisation est exceptionnelle et se fait remarquer. Dans le cadre d'une recherche d'emploi, tout se passera bien, et vous pourriez aisément trouver des offres qui correspondent à vos envies. Postulez ! Votre candidature sera remarquée.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Si vous êtes à la recherche d'un nouveau travail, c'est le jour parfait pour concrétiser votre projet. Toutes les chances sont de votre côté. À vous de savoir vous vendre. Restez lucide, et soyez honnête. Si vous avez déjà un emploi, un nouveau projet pourrait vous séduire. Avant de dire oui, réfléchissez aux avantages, mais aussi aux inconvénients de celui-ci. Car ce n'est peut-être pas aussi beau que vous pourriez le croire.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Votre travail commence à vous lasser. Toutefois, avant de changer le cap, il est essentiel que vous pesiez le pour et le contre, sinon vous risqueriez sinon de tomber de haut. Ne prenez aucune décision importante à chaud, laissez la nuit passer : le lendemain, vos idées seront plus claires. Il y a effectivement des éléments à modifier dans votre vie, mais il n'est pas certain qu'un changement trop radical soit la solution qu'il vous faut.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Commission de l'Organisation des États de l'Afrique de l'Ouest  
KASSOUCHE invite les acteurs de la justice à la pédagogie et à l'unité

1273 Malikilé



**Kamena lève le voile!**



Commission de finalisation du projet de Constitution  
Le révisé

1274 Malikilé



**Les enfants de Badalabougou servis**



8ème édition de la Nuit de l'Entreprenariat: Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices

1275 Malikilé



**Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA**



Madame Moussa Mahamat reçu par Assimi Goita

1276 Malikilé



**La grosse arnaque!**



Gestion des fonds, l'aménagement et la protection des forêts et de la faune: La Voûte pour Général de la 1088.995.262 FCA à l'irrigation des femmes

1277 Malikilé



**242 filles et femmes installées**



ANIS: Me Mostapha Cissé, l'homme de la situation

1278 Malikilé



**De quoi ont peur les pays de la zone franc?**



Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata

1279 Malikilé



**Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM**



Barikine Faso: Des élèves exposés à la querelle populaire

1280 Malikilé



**Les travaux débute aujourd'hui!**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23